



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 28

12 juillet 1972

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES CANADA-ÉTATS-UNIS

Extraits d'un discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, devant les membres du Club Rotary de Armour Heights, à Toronto, le 20 juin 1972.

* * * * *

...Que l'année écoulée ait été faste ou néfaste du point de vue des relations canado-américaines, cela reste à discuter, mais ce fut, sans l'ombre d'un doute, une année capitale. Plus régulièrement que tout autre sujet, les questions économiques ont fait les manchettes. Le 15 août dernier, le président Nixon annonçait, de façon dramatique, sa nouvelle politique économique. Des nombreuses conséquences que cette décision entraînait pour le Canada, certaines ne sont apparues clairement que ces derniers temps. Vous vous souviendrez qu'à l'époque, les Canadiens étaient principalement préoccupés par la décision américaine d'imposer, parmi les mesures destinées à corriger énergiquement le problème chronique de la balance des paiements des États-Unis, une surtaxe temporaire aux importations. Nous avons

passé une bonne partie de la fin de l'été et de l'automne à discuter, au Canada comme à l'étranger, de la sagesse d'une telle décision, de son équité et des effets probables de la surtaxe. Finalement, vers la fin de 1971, les États-Unis ont accepté de retirer la surtaxe, dans le cadre d'une entente comprenant le rajustement des parités des principales monnaies internationales.

Pour le Canada, l'élément capital de cette entente c'est qu'on a ainsi reconnu à l'échelle internationale la validité de notre décision de laisser le dollar canadien continuer de flotter. L'accord de Washington réglait pour le moment l'aspect monétaire du problème, et nous avons pu nous attaquer à la question des échanges commerciaux bilatéraux. Des difficultés au chapitre des relations commerciales canado-américaines existaient depuis longtemps déjà. Elles n'avaient été que provisoirement reléguées à l'arrière-plan par l'inquiétude qu'avait suscitée la surtaxe. L'exemple le plus évident en est le pacte de l'automobile. Nos deux pays en discutaient déjà depuis quelque temps, mais de nouvelles difficultés surgirent avec l'introduction de mesures législatives concernant la Société américaine des ventes internationales (DISC). Il existait, en outre, de part et d'autre, un grand nombre d'autres problèmes commerciaux épineux. Nous avons tenté, au cours de l'hiver, de régler une partie de ces problèmes par la négociation d'un ensemble de concessions réciproques et équilibrées avec les États-Unis. Le Gouvernement canadien a alors fait connaître confidentiellement sa position au Gouvernement des États-Unis, mais cette tentative de négociations a échoué. La situation actuelle se résume à ceci: les négociations sur les problèmes commerciaux à résoudre doivent reprendre à une date qui n'est pas encore fixée. En attendant, chaque partie examine sa position.

Entre-temps, le Gouvernement a déposé en Chambre un projet de loi visant à contrôler la prise en charge de sociétés canadiennes par des capitaux étrangers.... A la rigueur, il s'agit là d'une question strictement canadienne et non d'un problème bilatéral. Mais nous savons tous que les capitaux dont il s'agit proviennent surtout des États-Unis et que la question de savoir dans quelle mesure les capitalis-

SOMMAIRE

Les relations économiques Canada-États-Unis	1
Le Canada à la Conférence sur l'environnement	3
Librairie canadienne à New York	4
Importante vente de blé au Brésil	4
Bacharach revient à McGill	4
Une interprète de la danse classique de l'Inde au CNA	5
Emploi et chômage	5
Plan train-auto	6
Un gazoduc dans l'Arctique	6
A la recherche d'anciens bâtiments de guerre	6
Timbre des Indiens des Plaines	7